



UR UFAP UNSA JUSTICE DE RENNES

Les Personnels Administratifs auront-ils encore droit à la mobilité ???

L'UR DE RENNES s'interroge...

Dans le cadre de la campagne de mobilité des Adjointes Administratives du deuxième semestre 2024, de la diffusion de la note du Secrétariat Général (SG) du 18 septembre 2024 et du seul additif daté du 1^{er} octobre 2024, **L'UR UFAP UNSa JUSTICE DE RENNES** s'interroge sur les postes publiés qu'ils soient vacants ou susceptibles de l'être.

En effet, après avoir été vidées de la majeure partie de leur substance (mutations, avancement, promotion), la participation des représentants des Personnels a été quasiment réduite à néant par le Gouvernement d'alors dans le cadre de la loi de la transformation de la Fonction Publique.

Cette réforme a pour impact, notamment, de limiter les possibilités de mobilité sous la forme de « CAP fermées » en ne laissant le choix de postes que sur les listes diffusées excluant la possibilité de postes à tiroir.

Un seul additif diffusé le 1^{er} octobre 2024

La diffusion d'un seul additif a pour conséquence de **zapper** « **volontairement** ???? » une quantité somme toute importante de postes susceptibles de devenir vacants alors que des collègues ont su faire des demandes de vœux après la diffusion de ce seul additif. Pourquoi le SG ne diffuse plus qu'un seul additif ?

La non prise en compte de ces demandes de mobilité ont pour double conséquence à la fois de bloquer la mobilité de collègues et de découvrir un nombre important de postes à minima jusqu'à la prochaine campagne de mobilité. Quand on sait la souffrance dans laquelle se trouvent la grande majorité des structures (SPIP, établissements & Sièges des DI), inutile de dire que cela va amplifier sérieusement les difficultés locales actuelles.

Pourquoi ne pas avoir diffusé un 2^{ème} additif ??? Il n'y avait rien de perdu, loin de là !!!

L'UR UFAP UNSa JUSTICE DE RENNES s'insurge, UNE FOIS DE PLUS !!! Inutile de nous faire " avaler des couleuvres " sous le prétexte de difficultés budgétaires et, dans le même temps, de nous faire croire que l'enveloppe dédiée pour recruter des agents contractuels permettra de pallier, soi-disant, ces absences.

Il est purement scandaleux que les fonctionnaires qui attendent avec impatience leur mobilité afin, notamment, d'améliorer leurs conditions de vie familiale soient aussi maltraités.

L'UR UFAP UNSa JUSTICE DE RENNES, ne cessera de dénoncer ces dysfonctionnements et le non-respect envers des Personnels qui, chaque jour, répondent présents pour effectuer les tâches qui leur sont demandées car ce sont elles/eux qui font " tourner " les établissements dont **elles/ils sont les pierres angulaires !!!**

L'UFAP UNSa JUSTICE, une présence quotidienne...

Caen le, 25 octobre 2024
Les secrétaires généraux

